

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 3

Artikel: La Renaissance musicale en Suisse [fin]
Autor: Giovanna, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{re} ANNÉE - N^o 3 - 1^{er} OCTOBRE 1901

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteur en Chef:
E. JAKES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs:
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

La Renaissance musicale en Suisse.

(FIN)

La musique populaire devint ainsi un élément primordial de la vie nationale, et aujourd'hui encore, nous voyons nos compatriotes de la Suisse allemande s'adonner avec la même ardeur à la noble pratique du chant d'ensemble; aussi leurs chœurs d'hommes sont-ils parmi les premiers du monde, ce dont nous ne paraissions nullement nous douter à Genève. Cette littérature musicale spéciale, d'une grande pureté mélodique et d'une véritable noblesse harmonique, se perfectionna sans cesse par les efforts et les travaux de nos compositeurs suisses, autrefois les Schmidli et Nægeli, plus récemment les Attenhofer, Hegar, Angerer, Stehle, Zwissig, etc., qui élevèrent graduellement le niveau de l'art populaire.

Il appartenait à la génération actuelle de provoquer la fusion de ces deux éléments créateurs distincts, d'un côté l'instinct musical du peuple suisse, de l'autre l'instruction artistique importée de l'étranger, et qui se développait d'une manière florissante. C'est alors que nous avons assisté à ce phénomène merveil-

leux de l'intervention inattendue d'une jeune et vigoureuse génération d'artistes, qui, les yeux à peine ouverts à la lumière de l'art, conçurent le noble projet de faire de notre Suisse, de notre patrie déjà si privilégiée en tant d'autres choses, une terre amie de la musique et productrice de génies, d'enrichir son patrimoine artistique des fruits de leurs labeurs et de leurs efforts. Cette phalange de jeunes vint se joindre aux aînés, auxquels elle apporta la foi en l'avenir, et c'est ainsi que se créa notre école musicale suisse, vraiment indépendante de toute autre école, et dont l'esprit unit, à la pure et limpide clarté de l'art populaire, la maturité pleine et savoureuse à laquelle est parvenu l'art moderne dans ses longs et incessants perfectionnements.

La composition des programmes des fêtes de Genève, composition forcément influencée par des considérations d'ordres divers, ne pouvait donner qu'une faible idée de cette faculté créatrice du sol. On ne peut se rendre compte de la puissance de cette faculté que si l'on envisage les diverses manifestations d'art qui se sont produites en Suisse en ces dernières années, manifestations toujours imposantes, parfois même géniales, mais

dont nous ne saurions songer à faire ici l'historique, même abrégé.

C'est bien cependant par une étude semblable que l'on pourrait dégager ce principe d'unité qui est la base de notre conception d'art national, tandis que l'analyse des programmes des fêtes de Genève ne nous donne guère qu'un aperçu de cette diversité dont parle Albert Soubies. Par cette étude générale, nous verrions comment cette fécondante pensée de la patrie se manifeste dans maintes œuvres de Huber, de Hegar, de Lauber, de Jaques-Dalcroze, de Barblan, de Doret même, tous auteurs qui ont cependant chacun leur physionomie particulière bien tranchée. Tandis que l'étude des œuvres jouées à Genève nous démontre simplement les tendances caractéristiques de chaque compositeur et de chaque style, par exemple la prédilection marquée des romands pour les recherches d'orchestration et les subtilités harmoniques, prédilection qui révèle en eux certaines affinités avec les musiciens de la jeune école française, ou encore le charme mélodique et le souci de la forme qui sont le propre des compositions des Suisses allemands, un examen plus approfondi des diverses manifestations de notre art musical suisse nous expliquerait comment ces raffinements et ces subtilités d'écriture, ce charme mélodique et ce souci de la forme concourent dans leur ensemble à la synthèse d'une esthétique nouvelle. Cette étude nous démontrerait encore avec quelle légitimité cet art national peut revendiquer des artistes d'un caractère pourtant franchement indépendant et compter comme siennes de riches natures musicales qui, de prime abord, nous apparaissent affranchies de tout lien direct. Malgré l'évidente filiation qui relie Klose à Wagner et à Bach, ou les ten-

dances littéraires et philosophiques fortement accentuées qui entraînent Bloch dans l'orbite de Richard Strauss, malgré l'influence de l'école néo-classique de Leipzig, qui marque de son empreinte les œuvres de quelques-uns de nos compositeurs de la Suisse allemande, et celle de la formule wagnérienne qui semble hanter l'imagination de Dénéchéaz, malgré encore le classicisme rigoureux et pur dont s'inspirent les compositions d'orgues de Barblan, dans lesquelles tout est ordre et beauté, malgré enfin les préférences marquées qu'affichent Huber, Lauber, Reymond, Pahnke, Andreae et d'autres pour les grandes formes de la musique pure, la symphonie, la sonate et le quatuor, en dépit de toutes ces apparentes divergences de vues et d'idées, tous nos musiciens ou presque tous ont répondu lorsque le génie national est venu frapper à leur porte, les invitant à célébrer la gloire de notre patrie et à chanter ses majestueuses beautés.

En cette nature incomparable et sublime, dont le grandiose spectacle nous arrache des cris d'admiration et d'amour, ils ont reconnu la suprême inspiratrice, le temple inviolé de la Beauté, la source de toute Joie. Dans leurs poèmes et leurs chants, ils ont glorifié cette vierge altière et séduisante, au front ceint de la couronne d'edelweiss, au regard embrasé du feu divin de la liberté, à l'haléine parfumée par les âpres senteurs des hautes alpes, purifiée par le souffle des glaciers et des abîmes. A ses pieds, ils sont venus déposer leurs hommages; tous nos créateurs de rêves, tous nos chercheurs d'idéal, se ressouvenant de cette parole du grand penseur Ruskin : « Envers la nature, tout art est adoration. »

A ce culte pour notre splendide nature suisse est venue se joindre en l'âme

de nos artistes comme en celle des foules, l'admiration respectueuse et reconnaissante pour les hommes qui ont fait notre patrie libre et prospère, pour les héros qui ont acheté de leur sang son indépendance. Ainsi prit naissance et se développa la forme du Festspiel, jadis encore rudimentaire forme d'art, à laquelle le génie helvétique avait mis sa rude empreinte, et qui a réalisé de nos jours, d'une manière complète et absolue, ce rêve de quelques grands maîtres : l'union intime de la poésie, de la musique et de la danse.

C'est un honneur pour nos musiciens d'avoir tenu à consacrer leur talent à la production de ces œuvres exceptionnelles. N'est-ce pas à Barblan, musicien sévère et de tradition, que nous devons l'œuvre la plus caractéristiquement suisse produite en ces dernières années, cette vigoureuse, agreste et noble *Calvenfeier*? Huber, dont les œuvres instrumentales sont tout imprégnées de la musicalité la plus pure, vient pour la seconde fois de triompher dans une œuvre nationale du même genre. C'est encore une œuvre suisse par son sujet comme par ses auteurs et sans doute par les côtés essentiels de son caractère qui, triomphe suprême, vient d'ouvrir devant l'heureux Gustave Doret les portes de l'Opéra-Comique. Jaques-Dalcroze, auteur d'un prestigieux *Quatuor*, de cet admirable *Concerto* dont Marteau nous a donné la révélation, d'une comédie musicale — *Sancho* — qui sera sans doute plus tard un de ses plus grands titres de gloire, Jaques-Dalcroze lui-même s'est fait le plus ardent champion de notre art national, qu'il enrichit à maintes reprises des trésors de son imagination inépuisable et exquise : les *Chansons romandes*, le *Poème alpestre*, d'autres œuvres encore connues de tous,

sans compter d'heureux essais de théâtre national. On ne saurait nous demander de donner ici la liste de ces compositions vraiment suisses qui ont vu le jour en ces dernières années, et d'ailleurs cette liste serait sûrement incomplète. Tout au plus pourrions-nous citer des noms : H. de Senger, Combe, Munzinger, Lauber, Reymond, Ferraris, Arnold, Kempter, Plumhof, Bischof, etc.

Quoi qu'il en soit, la route est tracée, le chemin qui mène à la source est trouvé. En venant puiser à cette source rafraîchissante et pure, nos compositeurs suisses parviendront à produire des œuvres vraiment personnelles et vraiment grandes. En s'inspirant de nos belles légendes alpestres, en mettant en scène les événements si riches en enseignements de notre histoire nationale, ils travailleront à la gloire artistique de notre Suisse bien-aimée. Il n'est pas jusqu'aux œuvres de musique pure qui porteront au loin le renom de notre art suisse, si leurs auteurs savent, en les écrivant, s'inspirer du désir de lui être utiles.

Il appartient à nous, Suisses, de ne pas laisser péricliter cette jeune plante, déjà abondamment couverte de fleurs et chargée de fructueuses promesses, qui sera sans doute un jour un des plus beaux ornements de notre vie nationale. Pour vivre et prospérer, elle a besoin de nos soins attentifs et intelligents : les encouragements du peuple, la confiance et la bienveillance des institutions musicales, conservatoires, écoles de musique et comités de concerts, enfin l'appui moral et effectif des autorités fédérales et cantonales. Cet appui, qui n'est refusé à aucune des autres branches de l'art, manque encore cependant à la musique, que nos gouvernements sont trop portés à considérer comme un objet de luxe absolument superflu. Pourtant, nul

ne conteste que l'art est devenu aujourd'hui l'apanage des masses et surtout, avant tous les autres, l'art musical. Et tandis que nos autorités consacrent des sommes souvent considérables à l'achat de tableaux ou à des commandes confiées à des peintres et à des sculpteurs, elles continuent à se désintéresser absolument du sort des musiciens, et de l'avenir de la musique dans notre pays. Bien heureux encore quand elles ne croient pas avoir accompli tous leurs devoirs, comme c'est le cas à Genève, lorsqu'elles ont accordé quelques modestes subventions à des fanfares. L'excuse de cette indifférence, on aurait bien de la peine à la trouver.

Il serait donc supérieurement juste que l'Etat consacrat chaque année une certaine somme à l'achat ou à la commande d'œuvres musicales, proposées par exemple sous forme de concours, à subventionner les sociétés et les écoles musicales et à accorder des bourses aux jeunes gens vraiment doués ; il serait encore infiniment désirable qu'il relevât, et cela surtout à Genève, le niveau de l'instruction musicale dans les écoles populaires, et qu'enfin il favorisât la production d'œuvres nationales en facilitant l'exécution par des subventions qu'il mettrait à la disposition de nos sociétés de concerts.

Sur le rôle de ces institutions de concerts comme sur celui du public lui-même, nous serons plus brefs. Il va sans dire qu'à celles-là échoit la tâche de fournir aux œuvres de nos auteurs l'interprétation qui leur convient, d'encourager nos musiciens par la fréquente introduction de leurs œuvres sur les programmes des concerts. En cela, nous avons fait des progrès à Genève ; mais il en reste encore pas mal à réaliser. Ne pourrait-on pas, entre autres, délaissier

un peu le virtuosisme cosmopolite au profit de notre musique et de nos sociétés suisses ? L'essai tenté l'hiver dernier avec le Quatuor bâlois a eu une complète réussite ; pourquoi ne le continuerait-on pas en faisant appel à quelques chœurs d'hommes de la Suisse allemande, ou à ceux de la Suisse romande qui poursuivent le même but artistique, celui de Lausanne, par exemple ?

Enfin au peuple suisse incombe encore le devoir d'encourager nos compositeurs dans la voie qu'ils se sont tracée. Il faut que dans nos villes les plus peuplées, comme dans nos plus modestes villages, au sein de nos montagnes comme sur les bords de nos lacs, l'on ait parfaitement conscience de la valeur de notre art national, que l'on s'intéresse à ses manifestations, que l'on ait foi en son avenir. Il faut qu'à ceux de nos maîtres qui se sont déjà acquis une place au soleil de l'art, les Hegar, Huber, Lauber, Jaques-Dalcroze, Doret, Barblan, Combe, Klose, Munzinger, Stehle, il unisse dans des sentiments de reconnaissant et bienveillant amour, tous les noms de la jeune génération montante, les Bloch, Andrae, Maurice, Niggli, Dénéraz, Hagen, Ganz, Ferraris, Obrist, Reymond, Pahnke, et tous ceux que nous ne pouvons nommer ici. Car un peuple sage et éclairé se doit à lui-même de procurer à ses artistes non seulement les ressources nécessaires pour vivre, mais encore son appui moral, dans lequel ils puiseront la force et le courage.

Saluons donc tous, dans une commune pensée de confiance et d'espoir, l'essor merveilleux de notre Renaissance musicale suisse.

ERNEST GIOVANNA.

